Le Conservatoire intercommunal du Vexin : cours et tarifs 2024-2025.



Dès, l'âge de quatre ans, accédez à une pratique artistique dans un Conservatoire de musique, théâtre et danse dynamique, agréé par le Ministère de la Culture.

Le conservatoire est un service intercommunal en milieu rural, résolument ouvert à tous, sans prérequis ni restriction d'âges. Chacun peut y trouver sa place parmi des cursus et des parcours adaptés. Notre projet pédagogique met en avant les pratiques collectives et la réalisation de projets multiples favorisant les partenariats à tous les niveaux.

- Quarante sept communes sont adhérentes au conservatoire, dont la commune de Grisy-les-Plâtres.
- Trois lieux d'enseignement : Marines, Vigny, Magny en Vexin.

Infos pratiques

Renseignements et inscriptions:

02, boulevard Gambetta

95640 MARINES

Tél. 01 30 39 20 65

https://conservatoirevexin.fr/fr/

Documents
Brochure de présentation du Conservatoire du Vexin.
Les cours 2024 et 2025 du conservatoire du Vexin
Les tarifs des cours 2024-2025
Contact

contact@conservatoirevexin.fr